

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2010

- **Record des ventes pour un premier trimestre à 3,9 M\$**
- **Croissance des ventes de 155 % sur le territoire nord-américain**
- **Croissance des ventes de 46% dans le premier trimestre 2010**
- **Perte nette de 312 000 \$ par rapport à 627 000 \$**

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a été préparé afin d'aider à comprendre les activités, le rendement et la situation financière de la compagnie en date du 31 mars 2010. Ce rapport de gestion met en parallèle les résultats d'exploitation et la situation de la trésorerie de la présente période terminée le 31 mars 2010 avec ceux de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 et ceux du trimestre terminé le 31 mars 2009. Cette analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la compagnie devrait donc être lue conjointement avec les états financiers annuels consolidés et intermédiaires consolidés et les notes afférentes. Les états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en dollars canadiens et ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les renseignements qui suivent tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 27 mai 2010, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé ce rapport de gestion, sur recommandation du comité de vérification.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette analyse peut contenir des déclarations qui constituent des énoncés prospectifs concernant les affaires, les activités et les stratégies de la compagnie. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, sans y être limités, des commentaires sur les affaires de la compagnie, ses objectifs financiers, ses stratégies ou ses projets, ses cibles, ses prévisions financières ou prévisions quant à ses activités d'exploitation. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de la performance future. Les résultats réels de la compagnie pourraient différer sensiblement de ceux indiqués ou sous-entendus dans ces énoncés en raison d'une multitude de facteurs tels que des changements dans la conjoncture économique et leur effet sur les activités de nos clients; la dépendance de la compagnie vis-à-vis un nombre restreint de clients représentant une part importante des revenus; l'incapacité d'obtenir de nouveaux clients ou de commandes supplémentaires de la part de clients existants; de même que la capacité de recruter et de retenir du personnel clé, qu'il s'agisse de personnel de gestion ou de personnel technique. Les hypothèses relatives aux événements futurs supposent l'exercice du jugement et présentent des risques dont bon nombre sont indépendants du contrôle de la compagnie. Bien que la direction estime que ses déclarations prospectives sont raisonnables, compte tenu de l'information dont elle disposait au moment de leur formulation, elle ne peut garantir la concrétisation de ses prévisions. En conséquence, le lecteur est prié de ne pas accorder une importance sans réserve à ses déclarations prospectives.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Novik utilise le BAIIA ajusté (Bénéfice avant amortissements, frais financiers, rémunération à base d'actions et impôts sur le revenu), une mesure non conforme aux PCGR, pour évaluer la performance de la compagnie. Les autorités de réglementation en valeurs mobilières exigent des émetteurs qu'ils mettent en garde le lecteur que de telles données (non basées sur les PCGR) ne possèdent pas de signification normalisée en fonction des PCGR. Il est donc difficile de les comparer avec des données semblables fournies par d'autres entreprises. Cette mesure non conforme aux PCGR est donc simplement présentée ici à titre d'information complémentaire parce que la direction est d'avis que ces mesures procurent des renseignements utiles au sujet des liquidités de la compagnie et sa capacité de générer des fonds pour financer ses activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

NOVIK inc. pour les périodes terminées le 31 mars 2010 et 2009 <i>(en milliers de dollars, sauf données par action)</i>	Période de trois mois	Période de trois mois
	2010	2009
	\$	\$
Exploitation		
Produits	3,854	2,645
Bénéfice brut	1,219	965
Bénéfice avant amortissement, frais financiers, rémunération à base d'actions et impôts sur le revenu	49	22
Perte nette	(312)	(627)
Perte nette de base et diluée par action	(0.006)	(0.013)

Produits

Au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2010, Novik a enregistré des produits de 3,9 M\$ comparativement à 2,6 M\$ lors du même trimestre de l'exercice financier précédent. Ce niveau de ventes constitue un record pour Novik au cours d'un premier trimestre; le meilleur premier trimestre était de 3,3 M\$ atteint en 2008. Cette croissance des ventes de Novik de 46 % dans le premier trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent est localisée au Canada et aux États-Unis. La présence de nouveaux distributeurs importants dans ces deux pays et l'introduction de produits de revêtements innovateurs en 2009 expliquent cette croissance.

En effet, Novik a réussi à conclure des ententes stratégiques avec d'importants distributeurs canadiens et américains depuis 2008 permettant de s'assurer une meilleure pénétration des produits dans ces marchés où nos types de produits sont déjà connus. Nous avons réussi à déloger la compétition par nos efforts d'innovation dans notre gamme de produits. Une croissance de 155 % de nos ventes dans ces deux pays par rapport à la même période l'année précédente démontre bien le succès obtenu jusqu'à présent.

D'un autre côté, les livraisons européennes sont en baisse étant donné le contexte économique toujours difficile. Il est toutefois bon de mentionner que nos distributeurs russes avaient profité de termes avantageux lors du premier trimestre de l'année dernière pour renflouer leurs inventaires. Cette année, ils ont décidé d'être plus prudents et de ne pas profiter des offres présentées et visent plutôt à débiter leur période de commande au cours du deuxième trimestre de l'année courante. Nous avons commencé à recevoir ces commandes en date d'aujourd'hui. Nous avons poursuivi nos efforts de commercialisation dans ce pays et de récentes visites en Europe ont également été effectuées se traduisant avec l'ouverture de distributeurs et la poursuite de discussion d'affaires avec d'autres distributeurs favorisant le dépassement de nos ventes dans ce continent en 2010 par rapport à l'année dernière.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut de la compagnie pour le premier trimestre de l'exercice courant se chiffre à 1,2 M\$, soit une marge brute de 32 % comparativement à 36 % pour la même période de l'exercice précédent.

Cette diminution de la marge brute en pourcentage est expliquée par les trois facteurs suivants : les offres de prix d'introduction offerts en début d'année à nos importants distributeurs, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et l'augmentation du prix du plastique.

Afin de stimuler les nouveaux distributeurs offrant beaucoup de potentiel de volume à se joindre à Novik, des conditions avantageuses ont été accordées à ceux-ci pour leur permettre d'inventorier nos produits dans leurs entrepôts. Cette mesure a favorisé la réception de commandes importantes dans le premier trimestre en retour de ce rabais d'introduction. Ce niveau de rabais est une mesure à court terme et les ententes signées spécifient déjà le niveau de prix standard accordé après la livraison de ces commandes d'introduction. L'impact de ce rabais d'introduction sur la marge brute se chiffre à 4 % pour le premier trimestre de l'année courante. Ainsi, la marge brute viendra augmenter en pourcentage au cours des prochains mois lorsqu'on livrera les commandes subséquentes si le prix du plastique et le dollar canadien restent stables. Ces deux variables sont effectivement importantes pour Novik puisque près de 70 % des ventes sont en \$ US et que le plastique représente une partie importante du coût des produits.

Le taux de change canadien a poursuivi son appréciation par rapport au dollar américain lors du premier trimestre 2010 versus la fin de l'année financière 2009. La présence de contrats de change au taux moyen de 1,25 est venue réduire l'impact négatif de cette variable.

D'un autre côté, le coût d'approvisionnement du plastique plus élevé pendant la période par rapport à la même période de l'exercice précédent est venu réduire la marge brute en pourcentage de Novik. Des prix élevés sont observés sur le marché depuis le début de l'année 2010 atteignant des niveaux historiques par rapport aux prix des trois dernières années. Une augmentation de nos prix de vente avoisinant le 8 % pour le deuxième trimestre a déjà été communiquée à nos clients afin de palier partiellement à cette augmentation de nos coûts de matières premières. De plus, nous observons actuellement une baisse de prix sur le marché et veillons à protéger le coût d'achat de notre plastique si une offre intéressante surviendrait.

Bénéfice avant amortissement, frais financiers, rémunération à base d'actions et impôts sur les revenus (BAIIA ajusté)

NOVIK inc. pour les périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009 (en milliers de dollars)	Période de trois mois	Période de trois mois
	2010	2009
	\$	\$
BAIIA ajusté	49	22
Amortissements	(437)	(431)
Frais financiers	(71)	(514)
Perte avant impôts	(459)	(923)

Pour le premier trimestre de l'exercice financier 2010, le BAIIA ajusté est de 49 000 \$ par rapport à 22 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Malgré un niveau des ventes plus élevé dans la période par rapport à l'année précédente, le BAIIA ajusté est comparable. Tel qu'expliqué précédemment, la marge brute en pourcentage a été inférieure de 4 % étant donné les prix offerts à nos distributeurs stratégiques dans cette période combinés au taux de change canadien plus fort par rapport au taux de change américain et le coût plus élevé du plastique.

De plus, les frais de vente ont été plus élevés pour la période car l'augmentation des ventes engendre des coûts supérieurs de transport en dollars.

Frais de vente

L'augmentation des frais de vente observée dans le premier trimestre 2010 de l'ordre de 254 000 \$ est expliquée par des coûts de transports supérieurs étant donné le niveau de ventes plus élevés affichés dans le premier trimestre de l'année financière 2010 par rapport à celui de 2009. De plus, Novik a poursuivi ses efforts de développement dans son réseau Novexpert en participant à de nombreuses foires commerciales au Québec et en Ontario dans les premiers mois de l'année. Les coûts d'exposition plus élevés ont pour but de poursuivre la promotion des produits Novik aux consommateurs finaux. L'augmentation des ventes au Québec en 2009 par rapport à 2008 nous ont permis de constater que notre présence plus directe occasionne de meilleures opportunités d'affaires.

Frais d'administration

Les frais d'administration du premier trimestre 2010 ont été stables par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent et ce malgré la croissance des ventes affichées dans cette période.

Frais financiers

Les frais financiers du premier trimestre 2010 versus le premier trimestre 2009 ont diminué de 443 000 \$. La comptabilisation d'un gain de change sur les contrats de change et le passif net monétaire au montant de 116 000 \$ est expliquée par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au 31 mars 2010 comparativement au 31 décembre 2009. La situation était contraire l'année dernière alors que le dollar canadien s'était déprécié entre le 31 décembre 2008 et le 31 mars 2009 engendrant ainsi une perte de change au montant de 315 000 \$. Les frais d'intérêts sur l'emprunt bancaire et la dette à long terme sont restés stables par rapport à la même période de l'année précédente.

Perte nette

La perte nette de la compagnie pour le premier trimestre de l'exercice financier 2010 se chiffre à 312 000 \$ comparativement à une perte nette de 627 000 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. La compagnie présente généralement une perte nette dans son premier trimestre de chaque année fiscale. Cette situation est expliquée par des fluctuations cycliques; le premier trimestre étant normalement un trimestre dénotant un ralentissement au niveau des ventes comparativement au 2^e et 3^e trimestre.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS RÉCENTS

(en milliers de dollars sauf les montants par action)	Trim. 1 mars 2010	Trim. 4 déc. 2009	Trim. 3 sept. 2009	Trim. 2 juin 2009	Trim. 1 mars 2009	Trim. 4 déc. 2008	Trim. 3 sept. 2008	Trim. 2 juin 2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	3,854	3,372	4,872	4,172	2,645	2,723	7,239	6,772
Bénéfice net (perte nette)	(312)	(678)	93	436	(627)	(958)	917	811
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action	(0.006)	(0.014)	0.002	0.009	(0.013)	(0.021)	0.020	0.018

L'industrie de la construction et de la rénovation résidentielle et commerciale est soumise à un cycle saisonnier qui fait en sorte que les deuxième et troisième trimestres de l'exercice financier de Novik sont souvent caractérisés par une plus forte demande, alors que les premier et quatrième trimestres donnent lieu à un léger ralentissement.

LIQUIDITÉS, SITUATION FINANCIÈRE ET ENGAGEMENTS

Liquidités

Activités d'exploitation

La perte nette inférieure subie au cours du premier trimestre de l'exercice courant telle qu'expliquée ci-haut a eu pour effet de voir les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, en excluant les éléments sans incidence sur la trésorerie, augmentés de 332 000 \$ pendant le premier trimestre de l'exercice courant par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été supérieurs de 862 000 \$ au cours du premier trimestre de l'exercice courant par rapport à la même période de l'année précédente.

Activités de financement

Pour le premier trimestre de l'exercice courant, les activités de financement ont diminués de 1,3 M\$ comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement expliquée par les dettes à long terme contractées l'année dernière pour financer la construction de nouveaux moules visant à offrir de nouveaux produits innovateurs. En 2010, le niveau d'acquisition d'immobilisations corporelles sera inférieur à celui de 2009.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont utilisé des fonds inférieurs dans le premier trimestre de l'exercice courant versus celui de l'exercice précédent de 497 000\$ étant donné le niveau d'acquisition d'immobilisations plus bas.

Situation financière

NOVIK inc.	31 mars	31 décembre
<i>(en milliers de dollars, sauf données par action)</i>	2010	2009
	\$	\$
Situation financière		
Actif total	26,204	25,314
Fonds de roulement	268	1,457
Passif financier long terme total	10,126	10,450
Passif total	15,698	14,496
Avoir des actionnaires	10,506	10,818
Avoir des actionnaires par action	0.22	0.22
Nombre d'actions en circulation	48,470,858	48,470,858

Actifs totaux

L'actif total a connu une hausse pour la période terminée le 31 mars 2010 comparativement au 31 décembre 2009. Cette augmentation de près de 900 000 \$ est attribuable en partie à l'augmentation des stocks de la compagnie pour permettre de mieux répondre à la forte demande envisagée au cours des deuxième et troisième trimestres et à l'augmentation des comptes débiteurs étant donné que les ventes de la période courante ont été plus élevées que celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Passifs financiers

Le passif total a augmenté de 1,2 M\$ au 31 mars 2010 comparativement au 31 décembre 2009 étant donné l'utilisation supérieure de son emprunt bancaire nécessaire à un premier trimestre plus calme en termes de ventes et l'augmentation des comptes créditeurs et charges à payer en relation avec l'augmentation des stocks.

Capital actions

Actions

Aucun mouvement n'est survenu dans le premier trimestre de l'exercice financier 2010 sur les actions de catégorie A de la compagnie.

DONNÉES SUR LES ACTIONS	
Émises et en circulation au 31 mars 2010	Émises
Actions catégorie A	48,470,858
Options d'achat d'actions en circulation au 31 mars 2010	
Options émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2,583,500
ACTIONS CATÉGORIE A	
	Période de trois mois terminée le 31 mars 2010
	\$
Volume transigé	567,100
Prix moyen	0.21
Prix à la fermeture	0.20
Fourchette des cours	0.15 - 0.29

Options d'achat d'actions

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, la compagnie n'a pas octroyée d'options d'achat d'actions.

En date du présent rapport de gestion, aucun changement n'est survenu concernant l'exercice des options d'achat d'actions dans le cadre du régime.

La note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de la compagnie au 31 décembre 2009 donne également d'autres informations relativement au capital actions.

Engagements

La compagnie offre sur ses produits une garantie limitée et transférable qui diminue proportionnellement avec le nombre d'années. Les conditions typiques des garanties requièrent que la compagnie remplace, à ses frais, le matériel défectueux au cours de la période de garantie. La compagnie comptabilise une provision pour garantie lors de l'expédition des produits, en fonction de l'estimation des coûts de garantie à engager.

La compagnie a également des obligations contractuelles sur des contrats de financement à long terme, des contrats de location-exploitation et des espaces d'entreposage. La note 16 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés fait état de ces engagements.

Opérations entre apparentées

Au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2010, Novik n'a effectué aucune transaction entre apparentées.

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Au 31 mars 2010, les contrats de change non désignés à titre d'éléments de couverture, venant à échéance dans la prochaine année, s'élèvent à 2 587 500\$ US au taux de conversion moyen de 1,25 pour la vente de dollars US.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de revenus et de dépenses de la période. Les estimations importantes comprennent les provisions pour créances douteuses et désuétude des stocks, les crédits d'impôt remboursables, la durée de vie utile estimative et la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les impôts futurs, la capitalisation des frais de développement, la provision pour garanties, certaines charges à payer et la juste valeur des options octroyées aux salariés, dirigeants et administrateurs. La direction est d'avis que ses estimations sont adéquates; toutefois, il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Les principales conventions comptables sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2009.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La compagnie évalue présentement les impacts sur les états financiers consolidés des nouvelles normes suivantes :

a) Référentiel comptable

En 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a annoncé que toutes les entités publiantes canadiennes, sous réserve de certaines exceptions, adopteront les Normes internationales d'information financière (IFRS) à titre de principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Ainsi, les entreprises ayant une obligation d'information du public, comme c'est le cas pour la compagnie, doivent adopter les IFRS pour la préparation de leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La compagnie a élaboré un plan de conversion de ses états financiers aux IFRS. Une analyse des différences entre les IFRS et les conventions comptables de la compagnie est en cours. Cette analyse est effectuée en considérant les impacts potentiels, entre autres, sur les conventions comptables, la communication de l'information financière et les technologies de l'information.

La compagnie n'a pas encore déterminé toutes les incidences de l'adoption des IFRS. L'opinion préliminaire de la compagnie quant aux principales incidences des modifications de conventions comptables sur les états financiers consolidés de la compagnie est résumée ci-dessous. La liste et les commentaires ci-dessous ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive des modifications qui résulteront du basculement des IFRS. Cette information vise à faire ressortir les effets que la compagnie estime être les plus importants. Toutefois, l'analyse des modifications est toujours en cours et dans le cas où la compagnie dispose d'un choix de conventions comptables, les décisions n'ont pas encore toutes été prises. À cette étape-ci, la compagnie n'a pas encore quantifié les incidences sur les états financiers consolidés découlant de ces différences.

Il est à noter que la plupart des ajustements requis au moment du basculement aux IFRS seront faits de façon prospective, par rapport aux bénéfices non répartis d'ouverture dans le premier bilan comparatif. Les ajustements transitoires liés aux normes selon lesquelles les chiffres correspondants des exercices antérieurs n'ont pas besoin d'être retraités, car elles seront appliquées de façon prospective, seront effectués uniquement en date du premier jour de l'exercice transitoire.

Les IFRS 1, « Première adoption des normes internationales d'information financière », fournissent aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois un certain nombre d'exemptions facultatives et d'exceptions obligatoires, dans certains cas, aux exigences générales pour la pleine application rétrospective des IFRS. La compagnie analyse les différents choix de

conventions dont elle dispose et appliquera celles qu'elle aura déterminées comment étant les plus appropriées compte tenu des circonstances de la compagnie.

Immobilisations corporelles

La Norme comptable internationale 16 (IAS 16), « Immobilisations corporelles », et les PCGR du Canada comportent les mêmes principes de base, mais il existe cependant des différences. Les IFRS exigent que les composants importants d'une immobilisation soient amortis séparément et que la période d'amortissement débute lorsque l'actif est disponible pour utilisation. Les IFRS permettent aussi d'évaluer les immobilisations corporelles au moyen du modèle de la juste valeur ou du modèle du coût historique. La compagnie n'a pas l'intention d'adopter le modèle d'évaluation basé sur la juste valeur sur ses immobilisations corporelles.

Les IFRS 1 prévoient une exemption facultative selon laquelle une entité peut choisir de rétablir en tant que nouvelle base de coûts pour les immobilisations corporelles, leur juste valeur à leur date de basculement. La compagnie n'a pas l'intention d'adopter cette exemption et continuera d'évaluer ses immobilisations corporelles en fonction de leur coût.

Dépréciation d'actifs

Les dépréciations aux termes de l'IAS 36, « Dépréciation d'actifs », sont basées sur les flux de trésorerie actualisés. En vertu des PCGR du Canada, si les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs d'un actif sont inférieurs à sa valeur comptable, une dépréciation est nécessaire et elle est alors déterminée en fonction de l'excédent de la valeur comptable sur les flux de trésorerie actualisés. Il n'existe pas de test portant sur les montants non actualisés en vertu des IFRS. Par conséquent, il pourrait y avoir des dépréciations plus fréquentes lorsque les valeurs comptables d'actifs auparavant justifiées en vertu des PCGR du Canada sur la base des flux de trésorerie non actualisés, ne pourraient être justifiées sur la base des flux de trésorerie actualisés.

En outre, aux termes de l'IAS 36, une évolution favorable des circonstances ayant donné lieu à la dépréciation d'un actif, autre que l'écart d'acquisition, déclencherait l'exigence de déterminer à nouveau le montant de la dépréciation et toute écriture de contrepassation serait alors comptabilisée dans les résultats dans la mesure où l'actif avait été préalablement déprécié. Aux termes des PCGR du Canada, les dépréciations ne peuvent faire l'objet d'écritures de contrepassation.

Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

L'IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », exige qu'une provision soit comptabilisée dans les cas suivants : une entité a une obligation actuelle résultant d'une transaction ou d'un événement passés; il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation; le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. « Probable » dans ce contexte signifie plus probable qu'improbable. En vertu des PCGR du Canada, les critères pour la comptabilisation dans les états financiers est « très probable », ce qui représente un seuil plus élevé que « probable ». Par conséquent, il est possible que certains

passifs éventuels qui exigeraient une comptabilisation en vertu des IFRS ne soient pas comptabilisés en vertu des PCGR du Canada.

D'autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada existent en ce qui concerne l'évaluation des provisions, entre autres la méthodologie servant à déterminer la meilleure estimation dans les cas où une série de résultats sont possibles (les IFRS utilisent la médiane de la plage d'estimations, tandis que les PCGR du Canada utilisent le point inférieur de la plage) et l'exigence aux termes des IFRS concernant l'actualisation des provisions lorsque celles-ci sont importantes.

b) Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Le chapitre 1582, qui remplace l'ancien chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises » (janvier 2008). Pour leur part, les chapitres 1601 et 1602, pris ensemble, remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels » (janvier 2008).

Ces nouveaux chapitres s'appliquent aux exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2011. Une application anticipée est autorisée, cependant, les trois nouveaux chapitres doivent être adoptés simultanément. La compagnie ne prévoit pas appliquer ces nouveaux chapitres puisqu'elle ne compte pas opter pour une adoption anticipée et qu'elle envisage plutôt d'adopter les normes IFRS à compter du 1er janvier 2011.

FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque de la compagnie sont présentés dans le rapport de gestion de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

RISQUES ET INCERTITUDES

La compagnie est confiante quant aux perspectives d'avenir à moyen et long terme. Toutefois, le lecteur doit tenir compte des risques et incertitudes décrits au rapport annuel 2009. Ils pourraient influencer sur la capacité de la compagnie de réaliser sa vision stratégique et ses objectifs de croissance. Nous invitons le lecteur à tenir compte de ces risques et incertitudes.

PERSPECTIVES

Malgré une année financière 2009 difficile, Novik enregistre deux trimestres consécutifs de croissance de ses ventes par rapport à la même période de l'exercice précédent et le prochain trimestre devrait être dans la même situation. En effet, les ventes du mois d'avril sont en croissance de près de 50 % par rapport à celles d'avril 2009 et le niveau de commandes reçues pour les mois de mai est en hausse.

Cette croissance des ventes observées dans le premier trimestre et en avril découlent directement de nos efforts de commercialisation effectués dans le marché nord-américain depuis 2008. Ces efforts de commercialisation ont ainsi porté fruit et devrait permettre à Novik de renouer avec une croissance de ses ventes annuelles. Le contexte économique actuel demeure fragile mais le retour d'une période de croissance économique favorisera Novik étant donné que les récents distributeurs nord-américains signés n'affichent pas encore les ventes atteintes dans les années précédentes à 2009. Nous croyons que Novik sera très bien positionné en Amérique du Nord pour les prochaines années.

Nous poursuivons nos efforts de démarchage auprès d'importants distributeurs aux États-Unis et en Europe et nous espérons concrétiser ces discussions pour vendre à ceux-ci dès 2010. De plus, nous continuons à mousser notre programme Novexpert au Québec, en Ontario et dans les Maritimes visant à mieux éduquer les entrepreneurs et consommateurs sur nos produits.

Enfin, nous sommes toujours vigilants pour favoriser le retour à la profitabilité de Novik. Malgré le taux de change actuel et le prix des matières premières élevés, nous avons mis en place un plan d'action pour bien suivre les tendances observées dans les prochains mois et mettre en place les actions nécessaires pour corriger toutes tendances négatives.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Des renseignements additionnels sur Novik sont disponibles sur le site Web de la Compagnie à l'adresse www.novik.com. Les documents produits par Novik dans le cadre de ses obligations d'information continue, notamment ses rapports de gestion annuels et trimestriels et ses états financiers consolidés annuels et trimestriels, son rapport annuel 2009, sa circulaire de sollicitation de procurations par la direction, de même que les divers communiqués de presse produits par la compagnie peuvent aussi être obtenus directement par l'entremise de SEDAR à l'adresse internet : www.sedar.com.

(s) Michel Gaudreau

Michel Gaudreau
Président

(s) Pascal Bouthot

Pascal Bouthot, CA
Vice-président Finances

Le 27 mai 2010